



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 57 du 19 juillet 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 7

DÉCISION N° 503892

portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Rennes).

Du 12 juillet 2024

DÉCISION N° 503892 portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Rennes).

Du 12 juillet 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 3 3 5 S

Texte(s) abrogé(s) :

- ↳ [Décision N° 503369/ARM/DRH-MD/SRHC/CMG de Rennes/Direction du 19 juin 2023 portant délégation de signature \(centre ministériel de gestion de Rennes\).](#)

Référence de publication :

Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes,

Vu le décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil du ministère de la défense (JO n° 289 du 14 décembre 2011, texte n° 6) ;
Vu le décret n° 2021-1001 du 29 juillet 2021 autorisant le ministre de la défense à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil (JO n° 176 du 31 juillet 2021, texte n°19) ;
Vu l'arrêté du 29 juillet 2021 modifié, relatif à l'application du décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil du ministère de la défense (JO n° 176 du 31 juillet 2021, texte n° 26) ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 portant prise en compte et affectation de M. Pascal-Hervé DANIEL en qualité de directeur du centre ministériel de gestion de Rennes, au sein du service des ressources humaines civiles, de la direction des ressources humaines du ministère de la défense (n.i. BO ; n.i. JO) ;
Vu la [Délégation de gestion du 02 août 2021 des actes de gestion du personnel civil relevant du centre ministériel de gestion de Bordeaux.](#) ;
Vu la décision N° 503864/ARM/DRH-MD/SRHC/CMG de RENNES/Direction du 11 juillet 2024 portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Rennes),

Décide :

Art. 1^{er}. Les personnes désignées ci-après reçoivent délégation à effet de signer l'arrêté mensuel de pré-liquidation :

- Mme **Métivier** Delphine, attachée d'administration de l'état hors classe, directrice adjointe au directeur du centre ministériel de gestion de Rennes ;
- M. **Guyotjeannin** Pascal, attaché principal d'administration de l'état, chef de la division gestion administrative - paye ;
- M. **Renaud** Guillaume, attaché principal d'administration de l'état, adjoint au chef de la division gestion administrative - paye.

Art. 2. Les personnes désignées ci-après reçoivent délégation à effet de signer la certification des pièces constitutives des droits à rémunération des administrés et des charges sociales :

- Mme **Métivier** Delphine, attachée d'administration de l'état hors classe, directrice adjointe au directeur du centre ministériel de gestion de Rennes ;
- M. **Guyotjeannin** Pascal, attaché principal d'administration de l'état, chef de la division gestion administrative - paye ;
- M. **Renaud** Guillaume, attaché principal d'administration de l'état, adjoint au chef de la division gestion administrative - paye ;
- Mme **Thorin** Séverine, attachée principale d'administration de l'état, chef du bureau filière ouvriers de l'État et agents non titulaires ;
- M. **Houard** Jean Christophe, attaché principal d'administration de l'état, chef du bureau filière fonctionnaires ;
- M. **Breust** Jérôme, attaché d'administration de l'état, adjoint au chef du bureau filière fonctionnaires ;
- Mme **Stanic** Lydie, attachée d'administration de l'état, adjointe au chef du bureau filière fonctionnaires ;
- Mme **Hoffmann** Annie, attachée d'administration de l'état, chef du bureau coordination-contentieux et vérification de la paie ;
- M. **Pain** Christophe, secrétaire administratif de classe exceptionnelle du ministère de la défense, adjoint au chef du bureau coordination-contentieux et vérification de la paie.

Art. 3. Les personnes désignées ci-après reçoivent délégation à effet de signer la chaîne d'acomptes :

- Mme **Métivier** Delphine, attachée d'administration de l'état hors classe, directrice adjointe au directeur du centre ministériel de gestion de Rennes ;
- M. **Guyotjeannin** Pascal, attaché principal d'administration de l'état, chef de la division gestion administrative - paye ;
- M. **Renaud** Guillaume, attaché principal d'administration de l'état, adjoint au chef de la division gestion administrative - paye.

Art. 4. Les personnes désignées ci-après reçoivent délégation à effet de certifier les créations, suppressions et modifications de codes gestion et codes postes SIRH Alliance :

- Mme **Métivier** Delphine, attachée d'administration de l'état hors classe, directrice adjointe au directeur du centre ministériel de gestion de Rennes ;
- Mme **Stephan-Corre** Caroline, ingénieure civile de la défense, chef du bureau pilotage performance soutien ;

- Mme **Robert** Maylis, secrétaire administrative de classe supérieure du ministère de la défense, adjointe au chef du bureau pilotage performance soutien ;
- Mme **Mahé-Guérin** Sylvie, secrétaire administrative de classe supérieure du ministère de la défense, chef de la section contrôle interne comptable.

Art. 5. La décision N° 503369/ARM/DRH-MD/SRHC/CMG de Rennes/Direction du 19 juin 2023 portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Rennes) est abrogée.

Art. 6. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes,
administrateur de l'état du grade transitoire,*

Pascal-Hervé DANIEL.